

Constructions à verbes supports, collocations et locutions verbales

Salah Mejri

▶ To cite this version:

Salah Mejri. Constructions à verbes supports, collocations et locutions verbales. Pedro Mogorron Huerta; Salah Mejri. Las construcciones verbo-nominales libres y fijas. Aproximación contrastiva y traductológica, Universidad de Alicante, pp.191-202, 2008. halshs-00410950

HAL Id: halshs-00410950 https://shs.hal.science/halshs-00410950

Submitted on 12 Jul 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

CONSTRUCTIONS A VERBES SUPPORTS, COLLOCATIONS ET LOCUTIONS VERBALES

Salah Mejri Université Paris 13, LDI

RESUME

Il s'agit de montrer que les trois concepts correspondent à trois réalités linguistiques différentes et de dégager les caractéristiques qui les distinguent pour en permettre une description fondée sur des critères formels relevant de la syntaxe libre et de la syntaxe figée. Si les constructions à verbes supports relèvent de la combinatoire libre et que les collocations le soient également, ces dernières ne se limitent pas pour autant aux constructions verbales et expriment des emplois co-occurrents appropriés ; ce qui les rapproche d'une certaine manière des locutions verbales figées. Blocage des substitutions paradigmatiques et solidarités syntagmatiques, corrélées avec des contraintes syntaxiques sont les repères fondamentaux servant à la distinction entre les trois constructions.

MOTS CLES: verbe support, collocation, locution verbale.

RÉSUMÉN

Se trata de mostrar que los tres conceptos corresponden a tres realidades lingüísticas diferentes y de sacar las características que los diferencian para poder realizar una descripción fundada en criterios formales que atañen a la sintaxis libre y a la sintaxis fijada. Si las construcciones con verbo soporte presentan una combinatoria libre y las colocaciones también, éstas últimas no se limitan por ello a las construcciones verbales y presentan empleos coocurrentes apropiados; lo que les aproxima en cierta manera a las locuciones verbales fijadas. Los puntos de referencia fundamentales que permiten distinguir estas tres construcciones son: los blocajes de las substituciones paradigmáticas y la solidaridad sintagmática correlativos a las restricciones sintácticas.

PALABRAS CLAVE: verbo soporte, colocación, locución verbal.

Introduction

Nous voudrions montrer dans ce qui suit que ces trois concepts renvoient à trois réalités linguistiques différentes relevant du croisement entre la combinatoire libre et la combinatoire figée, deux principes qui conditionnent le fonctionnement des langues. Au lieu d'en donner des définitions générales, nous aimerions les illustrer par des exemples précis qui montrent qu'il y a à la fois continuité et discontinuité dans le fonctionnement des trois genres des constructions et que les différences et les ressemblances relèvent du continuum dans lequel ils s'inscrivent.

Nous commencerons par fournir le cadre général de notre analyse ; nous procéderons ensuite à la description des trois constructions ; nous finirons par fournir une synthèse des caractéristiques partagées et spécifiques.

1. Le cadre de l'analyse

Les classements effectués des constructions syntaxiques renvoient le plus souvent soit à des données statistiques comme le pratiquent tous ceux qui construisent des outils de lexicométrie, soit à des critères linguistiques privilégiant des aspects spécifiques à l'un des niveaux d'analyse distincts (sémantique, syntaxique, morphologique, lexical, etc.). Nous pensons qu'une description intégrée qui tient compte de toutes les dimensions linguistiques qui conditionnent le fonctionnement des unités lexicales serait la plus appropriée pour rendre compte des distinctions à effectuer entre les trois constructions.

Cette approche repose sur le principe que la phrase est l'unité minimale d'analyse. Si le verbe *prendre* n'a ni la même signification ni la même syntaxe dans (1), (2) et (3) :

(1) Luc a pris une gifle (de la part de Max)

- (2) Luc a pris les escaliers
- (3) Luc a pris le large,

c'est parce que les trois emplois ne s'inscrivent pas dans le même schéma d'argument et n'impliquent pas les mêmes classes sémantiques des arguments. Dans la première phrase, le prédicat est nominal :

(4) < gifle> : N0 : Hum/de la part de N1:Hum,

avec deux arguments humains. Il est actualisé par un verbe support (*prendre*) et une locution prépositionnelle (*de la part de*). *Prendre* signifie dans cet emploi *recevoir* et s'oppose à *donner*, qui donnerait l'équivalent actif de la même phrase avec la disparition de l'élément prépositionnel :

(5) Max a donné une gifle à Luc.

Dans (2), c'est *prendre* qui est le prédicat. Il a un schéma d'argument binaire constitué d'un sujet humain et d'un complément locatif :

(6) rendre> : N0:Hum/N1:locatif.

Il a un fonctionnement et une signification totalement différente de ceux de (1) : en (1) on peut par exemple faire l'économie de *prendre* sans porter préjudice au sens :

(7)La gifle de Max à Luc;

ce qui n'est pas le cas pour (2) :

(8)*L'escalier de Luc

Dans l'exemple (3), *prendre* ne constitue pas à lui seul le prédicat, c'est toute la locution *prendre le large* qui porte la prédication :

(9) rendre le large>/N0:Hum

L'une des caractéristiques de cet emploi, c'est que la signification est globale, « partir », et que la syntaxe du syntagme verbal est complètement figée :

(10) *Luc a pris (un, les) large; *Luc l'a pris, etc.

Pour résumer, nous dirions que :

le sens d'une unité lexicale dépend de son emploi dans la phrase;

l'emploi est déterminé par le schéma d'arguments, des prédicats, des arguments et des actualisateurs appropriés ;

la cohérence sémantique des emplois est corrélée avec une cohérence syntaxique sur les plans distributionnel et transformationnel.

2. La description des trois constructions

2.1. Les constructions à verbes supports

Il ne s'agit pas ici de reprendre toute la littérature sur les verbes supports. Nous renvoyons pour cela aux références qui figurent dans la bibliographie. Nous voudrions tout simplement souligner deux points en rapport avec les distinctions que nous voudrions établir entre les trois notions qui nous intéressent. Le premier concerne les substitutions paradigmatiques qui sont à l'origine de la constitution des classes de prédicats, d'arguments et d'actualisateurs. Le second privilégie les solidarités syntagmatiques entre les unités dans le cadre de la phrase.

S'agissant du premier point, il y a lieu de rappeler que ce qu'on désigne par combinatoire libre n'est en réalité que celle qui correspond à des agencements des unités lexicales dans le cadre de la phrase qui repose sur des paradigmes relativement ouverts. Dans cet exemple :

(11) Luc regarde le paysage,

on peut mettre dans la position N0 tous les noms humains et dans la position N1 tous les mots qui renvoient à ce qui est perceptible par la vue. Découle de cette richesse des substitutions paradigmatiques et une grande souplesse syntaxique qui se traduit par toutes sortes de restructurations énonciatives. On peut rapprocher de ce cas des prédicats comme *acheter*, *vendre*, *avoir une couleur*, etc. Mais, la combinatoire libre n'est pas réductible à ces cas de figure. Elle comporte également des agencements relativement contraints. Devant des exemples comme :

- (12)Cette histoire regarde le corps enseignant
- (13)Le château regarde la mer,

on est toujours dans la combinatoire libre mais avec beaucoup plus de contraintes. On ne peut avoir, en effet, ni la transformation passive :

- (14)*Le corps enseignant est regardé par cette histoire
- (15)*La mer est regardée par le château,

ni le passé composé:

- (16)*Cette histoire a regardé le corps enseignant
- (17)*Le château a regardé la mer,
- ni l'adjonction d'adverbes comme attentivement :
- (18)*Cette histoire regarde attentivement le corps enseignant
- (19)*Le château regarde attentivement la mer.

On peut multiplier les contraintes en jouant sur les spécificités de chaque emploi du verbe regarder; ce qui est important, c'est de retenir que ce qui définit la combinatoire, c'est, aussi paradoxal que cela puisse paraître, l'ensemble des contraintes d'agencements plus ou moins importants conditionnés par la cohérence sémantique à laquelle donnent lieu les agencements.

De ce point de vue, les constructions à verbe support relèvent des combinatoires libres avec toutes les contraintes spécifiques. Leur fonctionnement a été abondamment décrit par Giry-Schneider (1978), M. Gross (1982, 1988), G. Gross (1993, 1996a, 1996b), R. Vivès (1983), etc.

Pour ce qui est des solidarités syntagmatiques, il y a lieu de préciser que la combinatoire libre n'exclut nullement que des unités lexicales soient attirées entre elles dans le cadre de leurs emplois respectifs. Actualisateurs, arguments et prédicats n'échappent pas à ce principe qui vient en quelque sorte faire le contrepoids des substitutions paradigmatiques. Si le principe de la commutation tend vers la grande variation lexicale, celui de la solidarité syntagmatique lui impose des limites grâce aux emplois appropriés. Dans l'exemple suivant :

- (20)Luc équeute les cerises,
- on peut se servir de *équeuter* comme prédicat approprié à la classe des <fruits>. Cette appropriation repose sur l'exclusion des autres classes. Ce qui est vrai pour les prédicats, l'est également pour les arguments et les actualisateurs :
 - (21) Un chameau blatère, un âne brait, etc. (arguments)
 - (22) La pluie tombe, il y a eu un tremblement de terre (verbes supports)
 - (23)Le gouvernement a pris un train de mesures, de décisions, etc. (déterminant)

Mais l'emploi de l'unité appropriée ne signifie nullement le blocage systématique de la combinatoire libre. C'est pourquoi on peut dire par exemple :

- (24) Un chien aboie, mais également glapit, hurle, jappe...
- (25) Un tremblement de terre a eu lieu en Turquie
- (26) Le gouvernement a pris un grand nombre de mesures.

Malgré les contraintes spécifiques, on reste dans une combinatoire qui permet des substitutions, même si elles sont restreintes. Les verbes supports appropriés illustrent bien ce phénomène :

(27) Luc (nourrit, caresse) l'espoir de partir.

Même quand un verbe support ne s'emploie qu'avec un seul prédicat nominal comme dans (28), il est toujours possible de le remplacer :

- (28) Luc intime à Max l'ordre de partir
- (29) Luc donne à Max l'ordre de partir.

Malgré cette liberté relative entre le verbe support *intimer* et le prédicat nominal *ordre*, il y a lieu de relever une certaine solidarité syntagmatique qui fait que le premier élément sollicite le second, même si la réciproque n'est pas vraie. On peut dire autant de tous les verbes supports appropriés :

- (30) Perpétrer (atrocité, attaque, attentat, crime, génocide, massacre, meurtre, etc.)
- (31) Proférer (accusation, injure, obscénité, grossièreté, insulte, etc.)
- (32) Arborer (mine, slogan, sourire, titre, etc.)
- (33) Choper (grippe, maladie, virus, etc.)
- (34) Embrasser (carrière, cause, métier, etc.)

Comme on le constate, plus la substitution paradigmatique est contrainte, moins le choix est grand, plus la solidarité syntagmatique s'impose. Dans les exemples (30) à (34), il est clair que (31) fournit un cas où l'on s'approche de plus en plus du blocage de substitutions paradigmatiques.

2.2. Les collocations

Notre objectif n'est pas de discuter les définitions multiples et variées de la notion de collocation. Nous renvoyons pour cela à la bibliographie relativement complète fournie par Grossman et Tutin (2003). Nous voudrions seulement lui fournir un contenu qui ne soit pas flou mais suffisamment précis pour être opératoire.

Précisons d'abord que les collocations ne sont pas à confondre avec la notion de segment répété souvent utilisé dans les statistiques lexicales. La raison en est qu'un segment répété peut être une collocation et que toute collocation n'est pas pour autant un segment répété. Un segment répété est un segment qui peut relever d'idiosyncrasies particulières, de spécificités stylistiques ou tout simplement de faits discursifs propres à un genre lectal.

La notion de collocation se rapproche également de celle de co-occurrence définie par Franck Neveu (2004) comme « la co-présence dans un énoncé de deux ou plusieurs unités linguistiques (morphèmes, mots, syntagmes, propositions), mais également leur compatibilité ». Après avoir souligné l'utilité d'un tel concept en lexicométrie et en analyse automatique, il précise que cela permet d' « observer par exemple que telle unité attire statistiquement en amont et en aval des séries lexicales très différentes ». Le même auteur définit la collocation comme « une occurrence conventionnelle, résultant d'une forte contrainte sémantique de sélection » ; ce qui rejoint l'idée de solidarité syntagmatique que nous avons déjà évoquée.

Si nous partions de cette définition, nous dirions que :

ce phénomène est de nature fondamentalement discursive. Il renvoie à toutes les formes d'attraction lexicale (Mejri 1997) telles qu'elles se dégagent à travers les réalisations discursives diverses ;

il concerne toutes les combinaisons possibles pourvu qu'elles soient réalisables : DétN, N Adj, N Prép, N Prép N, VSN, VSP, VAdv, etc. ;

il fait le lien entre la combinatoire libre et la combinatoire figée.

Pourquoi avons-nous souligné qu'il s'agit d'un phénomène discursif? Nous voulions montrer par là qu'on n'a pas affaire avec les collocations à des pré-construits linguistiques. Il est surtout question de contraintes relatives dans l'emploi des unités lexicales. Ce phénomène, jusque là marginalisé, donne lieu actuellement à plusieurs débats et a même fait l'objet d'une publication lexicographique: *Le dictionnaire des combinaisons de mots* (2007). On peut y puiser un très grand nombre de combinaisons qui s'inscrivent dans les structures courantes du français.

(35) Une immunité diplomatique, parlementaire, présidentielle, judiciaire, fiscale; absolue, complète, totale, à vie, limitée, relative, restreinte, etc.

(36)Une immunité s'applique à, perdure, subsiste, couvre, dispense de, etc.

(37)On demande, réclame, revendique, une immunité; on a droit à, on bénéficie de, on jouit d'une immunité; on conteste, viole une immunité; on est privé de, on perd son immunité, etc.

Un nom comme obscénité peut être vu sous l'angle de :

l'adjectif qui lui est juxtaposé : une obscénité effroyable, révoltante ;

le déterminant qu'il peut avoir : un torrent d'obscénités ;

les verbes qui lui sont associés : débiter, déverser des obscénités, dire, hurler, lancer, proférer, écrire des obscénités.

Même si les auteurs de ces dictionnaires ne fixent pas une limite très nette entre les combinaisons dont l'emploi est plus ou moins restreint et les séquences figées (*cf.* I. Sfar à *paraître*), ils fournissent le plus souvent ce qu'ils appellent indice de figement qui renvoie à « la forte cohésion de certaines combinaisons lexicales » (2007 : VII). Encore faut-il ajouter les transferts sémantiques, notamment métonymiques, enrichissant régulièrement les solidarités syntagmatiques qui associent dans la langue les nouvelles significations (*cf.* pour les détails T. Massoussi 2008).

Ainsi pourrions-nous dire que la collocation renvoie à toutes les combinaisons syntagmatiques de la combinatoire libre dont les éléments sont appropriés les uns aux autres. Plus l'appropriation est grande, plus les restrictions sont importantes, plus on s'approche des séquences figées.

2.3. Un exemple de séquences figées, les locutions verbales :

Si dans les collocations, les positions syntaxiques ne sont saturées lexicalement que d'une manière partielle, les locutions verbales illustrent parfaitement la saturation totale. Si nous comparons les exemples en (37) et les exemples (38) :

(38) prendre la balle au bond, prendre le change, prendre ses clics et ses claques, prendre des gants, prendre langue avec, prendre une veste, etc.,

nous remarquons qu'avec les locutions verbales, on assiste à une rupture paradigmatique. Si on prend l'exemple *on prend une veste*, aucun élément des trois positions syntaxiques (verbe, déterminant, nom) n'est susceptible de la moindre variation. On ne peut pas substituer par exemple dans *prendre des gants* ni un autre verbe à *prendre*:

(39) *saisir des gants,

ni un autre déterminant :

(40)*prendre un gant,

ni un autre nom:

(41)*prendre des chaussettes,

sans défiger la séquence et retomber dans le sens compositionnel qui n'a rien à voir avec le sens global de « mettre les formes, éviter de heurter ». Il s'ensuit toutes les contraintes syntaxiques, qui sont en fait conditionnées par la signification globale et non compositionnelle.

Contrairement aux constructions à verbes supports et aux collocations, les locutions verbales relèvent de la syntaxe figée qui a comme caractéristique de bloquer toutes les manipulations permises par la syntaxe libre répondant à la structure V+Dét+N (complément d'objet), et qui fonctionne selon la syntaxe propre à cette structure :

```
variation du déterminant : prendre deux vestes, prendre la veste, ajout d'un modifieur au nom : prendre une veste verte, prendre la veste de son ami, coordination avec un autre nom : prendre une veste et un pantalon, clivage : c'est une veste qu'il a prise, passif : La veste a été prise, etc.
```

Toutes ces opérations sont interdites lorsque la locution *prendre une veste* dans le sens de « subir un échec » est totalement figée. Même si on trouve des variantes avec *ramasser* et *remporter*, cela n'a aucun impact sur la solidarité entre les éléments qui composent la séquence. Au sens global correspond une syntaxe figée.

Cette notion de figement ne doit pas être prise dans un sens absolu. Les séquences totalement figées ne représentent qu'une proportion relativement limitée. Dans le cadre de la syntaxe figée, les locutions véhiculent des réminiscences de la combinatoire libre sans que le sens global n'en soit modifié. Si on prend une locution verbale répondant à la même structure comme *enterrer la hache de guerre*, au sens de « suspendre les hostilités », on constate qu'elle accepte la tournure passive avec *une fois* :

(42) Une fois la hache enterrée, ils ont engagé de nouvelles coopérations.

Il en est de même d'une expression comme expédier quelqu'un dans l'autre monde :

(43) Une fois Luc expédié dans l'autre monde, ils ont partagé le butin.

Pourtant, il n'est pas possible de dire :

(44)*Une fois une veste prise, Luc a quitté la ville.

L'unique façon d'évaluer le degré de figement des séquences, c'est de procéder à une analyse systématique de leur syntaxe d'origine. Ainsi faut-il d'abord les classer par structures internes et leur faire subir l'ensemble des tests constituant cette syntaxe.

3. Synthèse des caractéristiques partagées et spécifiques

Si on a à récapituler toute la gradation qui conduit de la syntaxe libre à la syntaxe figée, on avancera un schéma qui essaie de situer les trois phénomènes que venons de décrire :

syntaxe libre constructions à Vsupp. collocations syntaxe figée

Les points que nous faisons figurer sur ce schéma ne constituent que des indications dans une échelle qui va du plus libre au plus contraint, avec tous les chevauchements possibles. Cette manière de représenter l'évolution des contraintes a l'avantage de rendre compte des chevauchements et du caractère gradable du figement. Ainsi pourrions-nous voir dans toute la zone qui sépare B de D un espace où les contraintes syntaxiques favorisent les emplois appropriés des unités lexicales sans pour autant tomber sous la coupe du figement absolu :

les constructions à verbes supports partagent avec la syntaxe libre une liberté combinatoire qui évolue avec les restrictions paradigmatiques vers les collocations ;

les collocations ne se limitent pas aux verbes supports appropriés ; elles les dépassent pour couvrir la totalité des constructions syntaxiques ;

les collocations relèvent de la syntaxe libre tout en présentant des contraintes qui, à la longue, finiraient par conduire au figement ;

il ne faut pas confondre les séquences semi-figées avec les collocations : les séquences figées connaissent des degrés de figement ; ce qui ne signifie pas qu'elles soient de simples collocations. Les collocations ne sont pas des séquences figées : ce sont des combinaisons libres qui connaissent une attraction lexicale qui favorise dans le discours l'emploi d'unités appropriées les unes aux autres ;

les séquences complètement figées refusent toute variation de quelque nature qu'elle soit.

Conclusion

Découle de ce qui précède la conclusion suivante : les collocations ne sont que des combinaisons libres appropriées. Elles se forment dans la combinatoire la plus libre comme dans la combinatoire la plus restreinte, fournissent à la langue des matériaux syntagmatiques susceptibles d'être figées.

Les collocations, si elles sont confondues avec les séquences relativement figées, risquent de brouiller le concept même de collocation : ou ce concept fait double emploi avec le figement, même s'il ne se rapporte, selon certains, qu'aux séquences partiellement figées, ou il désigne des entités difficiles à repérer. Si on réserve le terme de collocation aux emplois appropriés, nous aurions grosso modo trois types de constructions : les séquences de la combinatoire libre non appropriées, les séquences construites sur la base de l'appropriation et les séquences figées. Le traitement automatique n'en sera que plus facilité :

Les séquences totalement figées constitueraient un dictionnaire de référence,

Les séquences relativement figées verraient leur dictionnaire enrichi de toutes les variations possibles,

Les collocations, tout en étant intégrées à la description des prédicats, arguments et actualisateurs de la combinaison libre, bénéficieraient d'un coefficient important d'appropriation,

Les combinaisons totalement libres feraient le corps des dictionnaires électroniques en cours de description.

Salah MEJRI Paris 13 – CNRS – LDI (UMR 7187)